



Saint-Martin-en-Haut

Conseil municipal Séance du 2 février 2023 (20h30)

PROCES-VERBAL

PRESENTS (25) : CHAMBE Régis (Président de séance), GUYOT Jean-Luc, GRANGE Mireille, BUISSON Jean Luc, CHARDON Monique, FAYET Nathalie, FAYOLLE Bruno, CHARVOLIN Annabelle, RODRIGUEZ Gérard, FURNION Daniel, CAREL Marianne, VERICEL François, MORLON Monique, GUYOT Dominique, GUILLEMOT Jules, ESCALE Christian, RIBEIRO Carine, SANGOUARD Jérôme, TISSEUR Simone, GOUTAGNY Raphaël, CROZIER Benoit, ROQUE-FALEIRO Gaëlle, VINCENT Anne, GUYON Marc, BUISSON Ghislaine

EXCUSES (2) : JOMAND Cécile, Thomas RIVOIRE

LE QUORUM ETANT ATTEINT, IL EST PROCEDE COMME SUIT :

DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Jean-Luc GUYOT est désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2023

Le compte-rendu de la séance publique du conseil municipal du 5 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.

1. REMBOURSEMENT EARL CELLIER

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de rembourser la somme de 24 000 € à l'EARL Cellier pour des travaux prévus mais jamais effectués par le SYDER en accord avec cette société.

➡ **Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, autorise le Maire à procéder au remboursement de la somme de 24 000 € à l'EARL Cellier.**

2. TARIFS DU CAMPING MUNICIPAL SAISON 2023

Suite à la présentation de Monique CHARDON, Adjointe en charge du Tourisme, Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver les tarifs pour la saison 2023 du camping municipal. Cette proposition de grille tarifaire tient compte des évolutions 2023, notamment, concernant l'augmentation du coût de l'énergie.

Trois critères ont été retenus pour parvenir à cette augmentation :

- Le Benchmark auprès des campings publics environnants,
- La prise en compte de l'inflation,
- L'augmentation du prix de l'énergie et notamment de l'électricité.

Les tarifs 2023 de cet établissement ont été définis avec le gestionnaire qui a pu apporter ses observations. La commission Tourisme s'est également réunie afin de donner un avis favorable.

👉 **Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve la grille tarifaire 2023 pour le Camping municipal.**

3. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)

A été présenté au Conseil l'ensemble des documents du Débat d'Orientation Budgétaire 2023 regroupés dans un Rapport de présentation. Le Conseil a été invité à poser des questions et émettre des commentaires au fil de la présentation. Les différents tableaux et graphiques ont permis d'indiquer l'état financier de la commune, son évolution au fil des années ainsi que les marges de manœuvre budgétaires qu'il est possible d'envisager.

👉 **Le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2023 en tant que première étape de la procédure budgétaire à venir en prévision du vote du budget prévisionnel 2023.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Régis CHAMBE,
Maire

